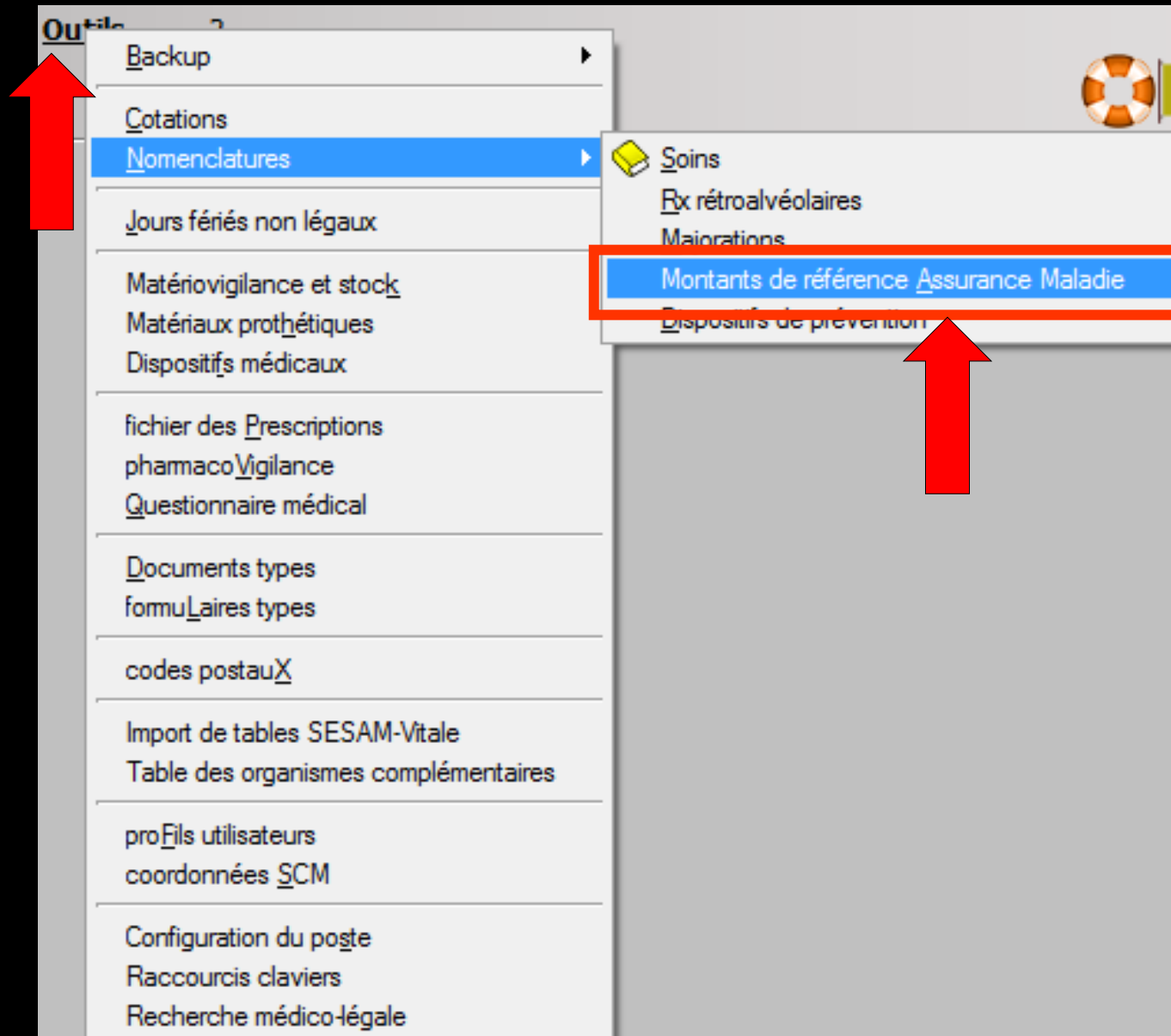



Les nomenclatures




PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité Sociale

Valeur du PMSS

Plafond mensuel de la sécurité sociale		<input type="text" value="3 129,00"/>
Taux UNCAM		<input type="text" value="40 %"/>
Taux conventionnels		
Taux du dépassement autorisé		<input type="text" value="17.5 %"/>
Taux du dépassement maîtrisé		<input type="text" value="15 %"/>

Valeur du PMSS

Plafond mensuel de la sécurité sociale		3 129,00
Taux UNCAM		40 %
Taux conventionnels		
Taux du dépassement autorisé		17.5 %
Taux du dépassement maîtrisé		15 %

Ok Annuler

⇒ Si vous êtes branché sur internet, un clic sur cet icône vous amène sur le site Ameli.fr de la CPAM



ameli.fr
pour les employeurs/entreprises

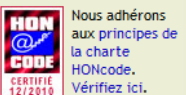
ameli.fr
pour les employeurs/entreprises

Localisez-vous pour accéder aux coordonnées et informations de la caisse d'Assurance Maladie de votre entreprise.
> Localisez-vous ...

Recherche OK

- Votre caisse
- Vos services en ligne
- Vos démarches
- Vos cotisations
- Prévention

- Vos démarches
- Chiffres utiles
- Embauche
- Arrêt maladie - Congés
- Attestation de salaire
- Invalidité
- Décès
- Accident de travail et de trajet
- Maladie professionnelle
- Détachement à l'étranger



Nous adhérons aux principes de la charte HONcode. Vérifiez ici.

Chiffres utiles

Dossier mis à jour le 9 avril 2014

Plafond de la sécurité sociale, SMIC, indemnités journalières, pensions d'invalidité, capital décès... tous les chiffres utiles et de référence.

- Au sommaire du dossier
- Plafond de la sécurité sociale
 - SMIC
 - Indemnités journalières
 - Pensions d'invalidité
 - Capital décès

Plafond de la sécurité sociale

Plafond de la sécurité sociale 2014

Montant du plafond de la sécurité sociale du 01/01/2014 au 31/12/2014

Plafond annuel	37 548 euros
Plafond trimestriel	9 387 euros
Plafond mensuel	3 129 euros
Plafond par quinzaine	722 euros
Plafond journalier	172 euros
Plafond horaire	23 euros

Source : arrêté du 7 novembre 2013 publié au Journal officiel du 19 novembre 2013.

Plafond de la sécurité sociale 2013

Montant du plafond de la sécurité sociale du 01/01/2013 au 31/12/2013

Plafond annuel	37 032 euros
Plafond trimestriel	9 258 euros
Plafond mensuel	3 086 euros